
**Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration
du Collège des consultants en immigration et en citoyenneté
tenue le jeudi 20 mars 2025, à 12 h 30 (HE)
au bureau du Collège des consultants en immigration et en citoyenneté
au 5500, North Service Road, bureau 1002, Burlington (Ontario) L7L 6W6 et sur
Zoom**

Conseil d'administration

Stan Belevici, CRIC-CISR (président du CA)
John Burke, CRIC (vice-président du CA)
Normand Beaudry
Richard Dennis, CRIC
Jennifer Henry
Ben Rempel
Jyoti Singh

Observatrice ministérielle

Allie Thompson, directrice adjointe par intérim,
Admissibilité, Immigration, Réfugiés et
Citoyenneté Canada

Absents

Marty Baram, CRIC
Tim D'Souza

Direction

John Murray, président et chef de la direction
Russ Harrington, chef des opérations
Jessica Freeman, directrice, Communications et
relations avec les parties prenantes
Laura Halbert, directrice, Conduite
professionnelle
Cathy Pappas, directrice, Inscriptions
Beata Pawlowska, directrice, Normes
professionnelles, recherche, éducation et
politiques
Victoria Rumble, secrétaire générale

Nithiya Paheerathan, coordonnatrice,
administration du CA et secrétaire de séance

1. MOT DE BIENVENUE ET OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

Quorum

Le président du conseil d'administration (CA) déclare qu'il y a quorum et que la réunion est dûment constituée pour la conduite des affaires à 12 h 38 (HE). Avec le consentement des participants à la réunion, Nithiya Paheerathan agit comme secrétaire de séance.

a) Reconnaissance territoriale

Le président du CA reconnaît que les terres sur lesquelles ils sont rassemblés font partie des territoires traditionnels de nombreuses nations, couverts par 70 traités et autres accords avec les peuples autochtones. Il exprime de la gratitude quant au privilège de travailler et de vivre sur ces territoires.

b) Présentations

Le président du CA souhaite la bienvenue à tous les membres du CA, à l'observatrice ministérielle, aux membres du public, aux titulaires de permis du Collège et présente les participants à la réunion. Il fournit des instructions sur la manière d'écouter la réunion en français.

c) Déclaration de conflit d'intérêts

Le président du CA demande de déclarer tout conflit d'intérêts concernant tout point faisant l'objet des discussions. Aucun n'est déclaré.

2. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président du CA fait référence à l'ordre du jour distribué préalablement et demande une motion pour son approbation. Deux modifications sont proposées :

- Modification 1 : Déplacement du rapport du Comité des finances et de la vérification et de celui de l'agente d'examen des plaintes indépendante de l'ordre du jour des résolutions en bloc à l'ordre du jour principal.
- Modification 2 : Suppression du point 8.1 « Approbation des modifications au Code de déontologie » rendue nécessaire par une récente communication provenant d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). Le changement de dernière minute nécessite un examen et une réflexion plus approfondis avant que la modification soit apportée. Après ces ajustements, le président du CA demande à ce qu'une motion approuve l'ordre du jour modifié de la réunion.

Motion présentée par Jennifer Henry et appuyée par Normand Beaudry :

IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la réunion soit par la présente approuvé avec les modifications proposées.

RÉSOLUTION ADOPTÉE

3. APPROBATION DES RÉSOLUTIONS EN BLOC

Le président du CA fait référence aux résolutions en bloc qui ont été distribuées avant la réunion. Une demande est formulée afin que les points suivants soient déplacés de l'ordre du jour des résolutions en bloc à l'ordre du jour principal aux fins de discussion :

- Rapport du Comité des finances et de la vérification
- Rapport de l'agente d'examen des plaintes indépendante

Procès-verbal de la réunion du CA du 5 décembre 2024 (modifié)

Lors de l'examen du procès-verbal de la réunion du 5 décembre 2024, une demande de modification du document est formulée pour tenir compte de la discussion sur le déplacement éventuel dans une autre ville de l'une des réunions du CA actuellement prévue au bureau de Burlington. Le président du CA reconnaît cette omission et demande que la discussion soit consignée dans le procès-verbal. À la suite de cette modification, le président du CA demande à ce qu'une motion approuve le procès-verbal modifié de la réunion et les 9 points supplémentaires figurant à l'ordre du jour des résolutions en bloc.

Motion présentée par John Burke et appuyée par Richard Dennis :

IL EST RÉSOLU QUE les 9 points contenus dans les résolutions en bloc, tels qu'ils sont présentés, et le procès-verbal modifié de la réunion du 5 décembre 2024 soient par la présente approuvés :

1. Procès-verbal de la réunion du CA du 5 décembre 2024 (modifié)
2. Procès-verbal de la réunion du CA du 4 février 2025
3. Rapport du Comité de la gouvernance et des mises en candidature
4. Rapport du Comité d'examen et d'évaluation du rendement du président et chef de la direction
5. Examen de la couverture d'assurance
6. Registre des administrateurs
7. Plan de travail du CA 2025-2026
8. Plan de travail du Comité des finances et de la vérification 2025-2026
9. Plan de travail du Comité de la gouvernance et des mises en candidature 2025-2026
10. Nouvelles à propos de la rémunération des membres du CA

RÉSOLUTION ADOPTÉE

4. RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CA

Le président du CA fournit un compte rendu sur les progrès accomplis et les défis actuels auxquels fait face le Collège. Il souligne le succès de l'assemblée générale annuelle (AGA) du Collège tenue en décembre, en mentionnant la forte participation et l'engagement significatif des titulaires de permis. Il remercie toutes les personnes concernées de leur dévouement et fait remarquer que l'AGA témoigne de l'engagement continu du Collège envers la transparence et la communication ouverte. Il ajoute que les commentaires recueillis auprès des titulaires de permis démontrent un intérêt manifeste envers des possibilités accrues d'engagement direct.

Le président du CA remercie les administrateurs d'avoir aidé à formuler la réponse du Collège à l'égard de l'ébauche du Règlement d'application de la Loi sur le Collège, soulignant que leur apport a joué un rôle déterminant dans les positions adoptées par le Collège dans la lettre officielle où sont formulés ses commentaires. Il indique que la rédaction définitive des Règlements administratifs constitue une priorité essentielle pour la prochaine année et souligne l'importance d'élaborer un cadre de gouvernance à la fois complet et prospectif.

Il aborde les perspectives financières, en faisant référence au déficit projeté dans les perspectives pour le 2^e trimestre qui seront présentées par le Comité des finances et de la vérification (CFV). Tout en reconnaissant les défis à relever, il souligne la nécessité d'aborder la situation avec urgence et de manière stratégique. Il se dit convaincu que, grâce à la collaboration et à une gestion financière rigoureuse, le Collège devrait être en mesure de traverser cette période avec efficacité.

De plus, le président du CA indique que les résultats de l'auto-évaluation du CA fourniront des indications précieuses sur les points forts et les aspects qui gagneraient à être améliorés au sein du CA en tant qu'organe directeur. Alors que le mandat du CA transitoire touche à sa fin, il fait

ressortir l'importance de prendre des décisions qui auront des répercussions durables et favorables sur l'avenir du Collège. Il conclut en remerciant tout le monde de leur dévouement indéfectible et exprime son optimisme quant à un avenir reposant sur l'unité et la poursuite d'un objectif commun.

À la suite de la présentation du rapport, les administrateurs remercient le président du CA pour ses remarques exhaustives et réfléchies et réaffirment l'importance d'établir de solides assises pour le prochain CA.

5. RAPPORTS DE L'ÉQUIPE DIRIGEANTE

5.1 RAPPORT DU CHEF DE LA DIRECTION

Le président du CA donne la parole à John Murray, président et chef de la direction.

John Murray souligne les progrès importants réalisés par le Collège dans l'atteinte des objectifs de son Plan stratégique en ce qui a trait à plusieurs domaines clés. Il indique que la période de consultation pour l'ébauche du Règlement d'application de la Loi sur le Collège a pris fin le 4 février 2025, et que le Collège a soumis des commentaires détaillés à IRCC. Le 3 mars 2025, le Collège a lancé sa campagne du Mois de la prévention de la fraude 2025, campagne portant sur les défis constants que pose la détection de la fraude à l'immigration.

Il déclare que la 3^e période d'inscription du Programme de mentorat pour les nouveaux titulaires de permis s'est terminée le 11 mars 2025, avec l'inscription de 400 nouveaux titulaires de permis. Les préparatifs pour la 4^e période d'inscription sont déjà en cours.

John Murray informe le CA que le Collège a soumis les modifications proposées au Code de déontologie pour une approbation ministérielle et qu'il a amorcé le processus de planification budgétaire pour l'exercice financier 2026. Il souligne également qu'un examen détaillé des Règlements administratifs à l'intention des titulaires de permis est en cours, avec la participation du personnel clé du Collège. Le nombre de titulaires de permis exerçant leur pratique à titre de consultants réglementés en immigration canadienne est demeuré stable tout au long de l'exercice financier.

Les renseignements obtenus auprès de l'Université Queen's, à Kingston, indiquent que les récents changements à la politique d'immigration canadienne ont créé de la confusion chez les étudiants potentiels du programme d'études supérieures du Collège en droit de l'immigration et de la citoyenneté (Graduate Diploma Program in Immigration and Citizenship Law) et peuvent avoir des répercussions sur les inscriptions actuelles. Pour répondre à cette préoccupation, l'Université Queen's et l'équipe du Service des communications et des relations avec les parties prenantes du Collège collaborent à l'élaboration de documents de communication ciblés. Des préoccupations similaires ont également été soulevées par l'Université de Montréal.

À la lumière du déficit projeté dans les perspectives pour le 2^e trimestre, John Murray indique que l'équipe dirigeante du Collège a pris des mesures pour réduire les dépenses, ce qui comprend une réduction du nombre de déplacements et de certaines initiatives en cours (notamment en limitant le travail actuellement effectué dans le cadre du projet de gestion des documents aux exigences de conformité minimales). De la même façon, les travaux de développement effectués dans le système intégré de gestion (iMIS) porteront en priorité sur les améliorations privilégiant la convivialité pour les titulaires de permis et le prochain processus de renouvellement de permis. De plus, les exigences logicielles prévues sont examinées afin de s'assurer de leur conformité avec les priorités actuelles.

Les membres du CA posent des questions sur le Plan stratégique, la gestion des documents, le système iMIS, l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels (AIPRP), ainsi que la conformité et les risques éventuels posés par la non-conformité.

John Murray confirme que le Collège est en conformité et continuera de se conformer à toutes les obligations législatives et financières en vigueur.

Le président du CA remercie John Murray de son compte rendu.

5.1.1 ÉTAT D'AVANCEMENT DU PLAN STRATÉGIQUE 2023-2025

Le président du CA donne la parole à John Murray, président et chef de la direction.

John Murray fait référence aux documents distribués avant la réunion, soulignant que ceux-ci tiennent compte des commentaires recueillis auprès des membres du CA sur le format de la présentation. Il souligne les principaux domaines d'intérêt, notamment les normes professionnelles et la conformité, les praticiens non autorisés, ainsi que les communications avec les parties prenantes. Il indique également que le Collège suspendra le Symposium de recherche pendant les 2 prochaines années, mentionnant la charge de travail importante liée à la mise en œuvre du nouveau Règlement à venir.

Les membres du CA expriment leur satisfaction à l'égard du rapport et posent des questions.

Le président du CA remercie John Murray de son compte rendu.

5.2 – 5.6 RAPPORTS DE L'ÉQUIPE DIRIGEANTE

Le président du CA invite le chef des opérations et chaque directrice à faire un compte rendu de son service respectif, en soulignant les faits saillants, les projets et initiatives, ainsi que les défis et les possibilités.

- Beata Pawlowska, directrice du Service des normes professionnelles, de la recherche, de l'éducation et des politiques (NREP), fait état des progrès continus réalisés dans l'ensemble des initiatives de développement du Collège. Elle fait remarquer que le Programme de

spécialisation a dépassé les 1733 diplômés, tandis que le Programme de mentorat pour les nouveaux titulaires de permis et le Programme de formation en pratique professionnelle continuent de connaître du succès. Des progrès notables concernant le Programme de formation professionnelle continue et le Programme d'assurance de la qualité ont également été réalisés. Beata Pawlowska indique que le Collège s'emploie activement à améliorer son cadre réglementaire au moyen d'un examen des politiques et d'une analyse des écarts exhaustifs. En réponse à une question posée par un administrateur, elle confirme que le Service NREP compte 28 employés à temps plein et 3 employés à temps partiel.

- Cathy Pappas, directrice du Service des inscriptions, annonce la reprise de l'application des mesures administratives qui avaient été temporairement suspendues pendant la mise en œuvre du système iMIS. Elle indique que des suspensions et des révocations sont en cours et que d'autres mesures sont prévues. Le Service des inscriptions a également commencé la révision des politiques pour s'assurer du respect du nouveau Règlement d'application et des nouveaux Règlements administratifs. Elle souligne l'une des récentes présentations qui a été donnée à l'Université Queen's afin d'inciter les diplômés à obtenir rapidement leur permis après l'obtention de leur diplôme. Elle signale que le nombre de titulaires de permis exerçant leur pratique à titre de consultants réglementés en immigration canadienne (CRIC) est demeuré stable depuis le début de l'exercice financier.

Les administrateurs demandent un organigramme illustrant les changements résultant des nouveaux Règlements administratifs et du nouveau Règlement d'application. À la demande des administrateurs, elle indique que le Service des inscriptions compte 21 employés.

- Laura Halbert, directrice du Service de la conduite professionnelle, fait état d'une réduction de 73 % des plaintes antérieures à l'entrée en fonction du Collège par rapport à il y a 2 ans. En réponse aux questions du CA, elle s'interroge sur la faisabilité d'utiliser le volume de plaintes comme indicateur de rendement et se demande si l'embauche d'autres employés réduirait davantage le nombre de plaintes non classées. À la demande des administrateurs, elle confirme que le Service de la conduite professionnelle compte 34 employés.

Rapport de l'agente d'examen des plaintes indépendante

Laura Halbert présente le Rapport de l'agente d'examen des plaintes indépendante (AEPI) qui a été retiré des résolutions en bloc pour faire l'objet d'une discussion distincte.

Les administrateurs saluent Lai-King Hum qui, à titre d'agente d'examen des plaintes indépendante (AEPI), a félicité le personnel du Collège pour la manière dont il a traité les plaintes au cours du trimestre le plus occupé depuis son entrée en fonction. Elle déclare n'avoir constaté aucun manquement à l'équité procédurale ni aucune erreur de fait ou de droit dans le traitement des plaintes.

- Jessica Freeman, directrice du Service des communications et des relations avec les parties prenantes, fait état du lancement de la campagne du Collège pour le Mois de la prévention de la fraude. Elle explique que la campagne se déroulera pendant 8 semaines et sera menée en six 6 langues et dans 17 pays sélectionnés à partir des données de Statistique Canada, en plus de cibler les populations vulnérables. Les administrateurs discutent des malentendus persistants qu'entretient le public au sujet du Collège. Jessica Freeman fait remarquer que, dans de nombreux cas, les médias ont publié des reportages sans communiquer avec le Collège pour obtenir des commentaires, et que le Collège a pris régulièrement contact avec eux pour corriger les inexactitudes. Elle confirme que le Service des communications et des relations avec les parties prenantes compte 15 employés.
- Russ Harrington, chef des opérations, fait le point sur les demandes d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels (AIPRP) transmises au Collège, soulignant un accroissement constant du volume et de la complexité de ces demandes. Il explique que certaines demandes ont dû être divisées en plusieurs parties et que, dans bien des cas, un conseiller juridique a été engagé pour gérer les dossiers particulièrement complexes. Les administrateurs demandent que les prochains rapports traitent des autres domaines d'activité du Service des opérations. Russ Harrington confirme que le Service des opérations compte 29 employés.

Le CA exprime sa reconnaissance pour le travail accompli dans tous les services et demande que ses félicitations soient transmises au personnel du Collège.

Le président du CA remercie l'équipe dirigeante de ses comptes rendus.

6. DURABILITÉ

6.1 EXAMEN DES RÉSULTATS FINANCIERS POUR LA PÉRIODE AYANT PRIS FIN LE 31 DÉCEMBRE 2024

Le président du CA fait référence aux documents distribués avant la réunion. Il annonce qu'il présentera le rapport du CFV en l'absence du président du CFV.

Il présente un aperçu du rapport financier pour le 2^e trimestre et des prévisions actuelles, soulignant un écart négatif de 320 000 \$ par rapport au budget approuvé. Cet écart est principalement dû à un déficit des produits, attribuable en grande partie à la diminution des cotisations annuelles, ainsi qu'à des dépenses plus élevées que ce qui avait été budgété. L'infrastructure des technologies de l'information (TI), les communications visant la sensibilisation du public, les frais juridiques liés aux Règlements administratifs et au Règlement d'application, ainsi que les charges d'amortissement figurent parmi les principaux domaines d'activité où les dépenses ont augmenté.

Les prévisions prévoient un déficit de fin d'année de 1,4 million de dollars, en raison des coûts de TI supplémentaires liés au système iMIS, ainsi que des charges salariales et des frais juridiques projetés. Les charges d'amortissement concernant les locaux du bureau du Collège sont également plus élevées que prévu en raison d'un changement dans la reddition de comptes exigée par les auditeurs du Collège. Malgré ce déficit projeté, le président du CA souligne que le bilan et la situation financière globale du Collège demeurent solides.

Les administrateurs posent un grand nombre de questions à l'équipe dirigeante, ces dernières portant particulièrement sur les stratégies visant à réduire le déficit projeté.

En réponse à ces questions, l'équipe dirigeante mentionne que les écarts temporaires comptent pour une partie du déficit projeté, alors que d'autres montants, dont le montant d'amortissement susmentionné, découlent de facteurs externes qui n'auraient pu être anticipés en toute certitude. L'équipe dirigeante confirme qu'un examen exhaustif des activités du Collège a été effectué, et que des mesures immédiates de réduction des coûts ont été implantées.

À la suite de ces questions, l'équipe dirigeante précise également que le budget total alloué au système de gestion d'entreprise (3,5 millions de dollars sur 2 ans) n'a pas été dépassé. Toutefois, l'équipe dirigeante reconnaît que certains problèmes techniques découlant de la mise en œuvre de ce système ont nécessité une attention immédiate, ce qui a entraîné des dépenses plus tôt que prévu. S'il advenait que des fonds doivent être ajoutés aux montants budgétés pour le projet portant sur le système de gestion d'entreprise, l'équipe dirigeante solliciterait l'approbation du CA.

RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES ET DE LA VÉRIFICATION

Ben Rempel aborde le point qui a été retiré des résolutions en bloc pour en discuter plus en détail. Il se dit préoccupé par l'inclusion d'une discussion du CFV portant sur 2 options possibles en matière de gestion des risques. Il rappelle au CA que, lors de la réunion du 5 décembre 2024, il avait été décidé de mettre en œuvre le Registre d'atténuation des risques qui avait été présenté au CA à ce moment-là et s'interroge sur la raison pour laquelle une autre option en matière de gestion des risques a été présentée par la suite au CFV, malgré la résolution antérieure du CA.

Après discussion, le CA réaffirme son engagement envers le Registre d'atténuation des risques approuvé qui comporte les 10 à 15 éléments de premier rang, et adopte une motion visant à continuer d'en utiliser la version actuelle, avec l'intention de revenir sur cette question dans un an.

Motion présentée par Ben Rempel et appuyée par Jennifer Henry :

IL EST RÉSOLU QUE le CA continue d'utiliser le Registre d'atténuation des risques présenté lors de la réunion du CA du 5 décembre 2024 et réexamine la possibilité de recourir à d'autres modèles après un an.

RÉSOLUTION ADOPTÉE

L'équipe dirigeante, à l'exception de John Murray, président et chef de la direction, sont excusés de la réunion.

8. GOUVERNANCE**8.1 DERNIÈRES NOUVELLES SUR LES MODIFICATIONS AU CODE DE DÉONTOLOGIE, AU RÈGLEMENT D'APPLICATION DE LA LOI SUR LE COLLÈGE ET AUX RÈGLEMENTS ADMINISTRATIFS DU COLLÈGE**

Le président du CA donne la parole à Ben Rempel, président du Comité de la gouvernance et des mises en candidature (CGMC).

Ben Rempel fait référence aux documents distribués avant la réunion et décrit l'approche stratégique à 2 volets adoptée par le Comité pour réviser les Règlements administratifs et les politiques du Collège. Il souligne l'importance d'établir une distinction claire entre les responsabilités de nature réglementaire et la surveillance de la gouvernance. Il explique que le premier volet de la révision sera mené par l'équipe dirigeante du Collège et portera sur les aspects réglementaires, tandis que le deuxième volet, axé sur les enjeux de gouvernance, sera supervisé par le CGMC avec l'appui de la secrétaire générale. Il souligne que ce travail est essentiel au fonctionnement à long terme du CA, car les Règlements administratifs qui en découleront seront transmis aux futurs administrateurs.

Ben Rempel invite ensuite John Murray, président et chef de la direction, à faire le point sur les modifications apportées au Code de déontologie.

John Murray indique que, conformément à la résolution adoptée par le CA le 5 décembre 2024, le président du CA a officiellement présenté une demande au ministre le 19 décembre 2024, sollicitant son approbation écrite pour modifier le Code de déontologie des titulaires de permis du Collège. Il souligne que les modifications proposées visent à harmoniser les dispositions relatives à l'aptitude à exercer avec celles énoncées dans l'ébauche du Règlement d'application de la Loi sur le Collège publiée pour consultation publique le 21 décembre 2024.

John Murray explique que le personnel du Collège a travaillé en étroite collaboration avec IRCC et le ministère de la Justice pour élaborer des instructions de rédaction qui ont abouti au libellé proposé qui est actuellement en attente d'approbation. De plus, il indique que l'ébauche des Règlements administratifs du Collège, qui tient compte des discussions tenues lors de la réunion du CA de décembre, a été téléversée dans le Portail du CA pour examen.

Le président du CA remercie John Murray de son compte rendu.

8.2 ÉBAUCHE DE LA GRILLE DES COMPÉTENCES

Le président du CA donne la parole à Ben Rempel, président du CGMC.

Ben Rempel fait référence aux documents distribués avant la réunion. Il explique que cette grille de compétences a pour but d'indiquer les compétences essentielles, de communiquer les attentes et de soutenir la sélection stratégique des membres du CA. Il fait remarquer que la version présentée au CGMC était plus détaillée que celle fournie à tous les membres du CA. La direction précise qu'une version simplifiée avait été élaborée en fonction des discussions antérieures tenues par le CGMC.

Le CA convient qu'un ensemble plus exhaustif de critères accroîtrait l'efficacité. Il est, par conséquent, décidé que l'ébauche initiale plus détaillée de la grille des compétences qui a été examinée par le CGMC serait téléversée dans le Portail du CA afin que tous les administrateurs puissent l'examiner et formuler leurs commentaires. Le CGMC intégrera ces commentaires et peaufinera davantage la grille, dont la version révisée sera présentée au CA, accompagnée de recommandations.

Le président du CA remercie Ben Rempel de son compte rendu.

8.3 NOMINATION DES VICE-PRÉSIDENTS

Le président du CA donne la parole à Ben Rempel, président du CGMC.

Ben Rempel fait référence aux documents distribués avant la réunion et souligne que, comme indiqué dans le mandat de chaque comité, un vice-président doit faire partie de la composition des comités. Il indique que lorsqu'il s'est réuni le 4 mars 2025, le CGMC a procédé à un examen approfondi des nominations proposées aux postes de vice-présidents. Après un examen attentif, le Comité présente les candidats recommandés en vue de leur approbation par le CA.

Motion présentée par Jennifer Henry et appuyée par Ben Rempel :

IL EST RÉSOLU QUE le CA approuve la nomination des vice-présidents des comités permanents du CA avec effet immédiat, chaque vice-président demeurant en fonction jusqu'à la nomination de son successeur.

- Comité d'examen et d'évaluation du rendement du président et chef de la direction – Normand Beaudry
- Comité des finances et de la vérification – Marty Baram
- Comité de la gouvernance et des mises en candidature – Richard Dennis

RÉSOLUTION ADOPTÉE

9. PROCHAINE RÉUNION ET AJOURNEMENT

Le président du CA annonce que la prochaine réunion du CA se tiendra les 19 et 20 juin 2025 à Burlington, en Ontario.

SÉANCE FERMÉE AU PUBLIC (SÉANCE À HUIS CLOS)

MOTIONS PRÉSENTÉES PENDANT LA SÉANCE À HUIS CLOS

Motion présentée par Normand Beaudry et appuyée par Ben Rempel :

IL EST RÉSOLU QUE la réunion du CA se poursuive à huis clos.

RÉSOLUTION ADOPTÉE

SÉANCE À HUIS CLOS – ÉBAUCHE DU RÈGLEMENT D'APPLICATION DE LA LOI SUR LE COLLÈGE

Le président du CA invite John Murray à présenter l'ébauche du Règlement d'application de la Loi sur le collège.

SÉANCE À HUIS CLOS – LITIGES EN COURS

Le président du CA invite John Murray à présenter un compte rendu des litiges en cours. John Murray fournit des réponses aux questions posées par les administrateurs.

SÉANCE À HUIS CLOS – SONDAGES SUIVANT LA RÉUNION DU CA

Le président du CA invite Victoria Rumble à présenter les résultats du sondage suivant la réunion.

SÉANCE À HUIS CLOS – ÉVALUATIONS DU CA ET DES COMITÉS

Le président du CA invite Victoria Rumble à présenter les résultats et l'analyse des évaluations du CA et des comités.

L'équipe dirigeante, y compris le président et chef de la direction, quitte la réunion.

SÉANCE À HUIS CLOS — DISCUSSION DU CA

MOTIONS PRÉSENTÉES PENDANT LA SÉANCE À HUIS CLOS

Sur une motion dûment présentée, appuyée et adoptée,

IL EST RÉSOLU QUE :

- 1) la séance à huis clos prenne fin,
- 2) la réunion redevienne séance publique.

RÉSOLUTION ADOPTÉE

AJOURNEMENT

Sur une motion dûment présentée, appuyée et adoptée,

IL EST RÉSOLU QUE la réunion soit par la présente ajournée le 21 mars 2025, à 13 h 25 (HE).

RÉSOLUTION ADOPTÉE

Stan Belevici, CRIC-CISR
Président du CA

Nithiya Paheerathan
Secrétaire de séance

Sommaire des résolutions et mesures discutées

Liste des résolutions

Résolution	Point à l'ordre du jour	Sujet	Motion
1	Ordre du jour	IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la réunion soit par la présente approuvé avec les modifications proposées.	1
2	Résolutions en bloc	IL EST RÉSOLU QUE les 9 points contenus dans les résolutions en bloc, tels qu'ils sont présentés, et le procès-verbal modifié de la réunion du 5 décembre 2024 soient par la présente approuvés : 1. Procès-verbal de la réunion du CA du 5 décembre 2024 2. Procès-verbal de la réunion du CA du 4 février 2025 3. Rapport du Comité de la gouvernance et des mises en candidature 4. Rapport du Comité d'examen et d'évaluation du rendement du président et chef de la direction 5. Examen de la couverture d'assurance 6. Registre des administrateurs 7. Plan de travail du CA 2025-2026 8. Plan de travail du Comité des finances et de la vérification 2025-2026 9. Plan de travail du Comité de la gouvernance et des mises en candidature 2025-2026 10. Nouvelles à propos de la rémunération des membres du CA	2
6.1	Rapport du Comité des finances et de la vérification	IL EST RÉSOLU QUE le CA continue d'utiliser le Registre d'atténuation des risques présenté lors de la réunion du CA du 5 décembre 2024 et réexamine la possibilité de recourir à des consultations externes après un an.	3
8.3	Nomination des vice-présidents	IL EST RÉSOLU QUE le CA approuve la nomination des vice-présidents des comités permanents du CA avec effet immédiat, chaque vice-président demeurant en fonction jusqu'à la nomination de son successeur.	4

Résolution	Point à l'ordre du jour	Sujet	Motion
		- Comité d'examen et d'évaluation du rendement du président et chef de la direction – Normand Beaudry - Comité des finances et de la vérification – Marty Baram - Comité de la gouvernance et des mises en candidature – Richard Dennis	
9	Poursuite de la réunion du CA à huis clos	IL EST RÉSOLU QUE la réunion du CA se poursuive à huis clos.	4
	La séance à huis clos prend fin et la réunion du CA se poursuit en séance publique	IL EST RÉSOLU QUE - la séance à huis clos prenne fin, - la réunion redevienne séance publique.	5
	Ajournement	IL EST RÉSOLU QUE la réunion soit par la présente ajournée le 21 mars 2025, à 13 h 25 (HE).	6